



Réf. : RAI

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Sensibiliser et informer sur son rôle en matière de vigilance, de prévention au sein de son service et/ou de son établissement.
- Sensibiliser et informer aux conduites à tenir en cas d'attentat ou d'intrusion sur le site ou dans l'environnement immédiat de l'établissement.

Public concerné :

- Tous les membres d'un établissement, d'une entreprise, d'une association ou d'une administration.

Pré-requis :

- Pour cette formation, aucun prérequis est nécessaire.

Groupe :

- De 2 à 12 stagiaires.

Durée :

- 4 heures ou 6 heures selon la taille de l'établissement.

Modalités et détail d'accès :

- Formation présentielle en intra,
- La date de formation est à définir avec le client suite à la date de pré-visite, car la formation est personnalisée.



Méthodes mobilisées :

Présentation de la formation :

- Signature de la ou des feuilles d'émargement,
- Présentation des stagiaires et de la formatrice ou du formateur,
- Objectif et Programme.

Théorie :

- La réglementation,
- Bien connaître son environnement quotidien.
- Développer sa vigilance.
- Comment réagir en cas d'attaque.
Dans quel cas, s'échapper ?
Dans quel cas, se confiner ou s'enfermer ?
- L'alerte externe.
- Que faire à l'arrivée des forces de sécurité.
- Autre attaque.

Pratique :

- La connaissance du site, afin d'identifier les cheminements, les issues de secours, les obstacles éventuels et tout ce qui peut offrir une protection.



Conclusion :

- Le ressenti des stagiaires à chaud,
- Remise d'un memento,
- Remplissage des fiches d'évaluation.

Matériels utilisés :

- Pour la théorie : PC ou tablette, vidéoprojecteur, diaporama personnalisé, petit matériel (Déclencheurs manuels rouge et vert, plan d'évacuation, ...).
- Pour la pratique : Utilisation de vos locaux.

Moyens humains :

- Formateur qualifié ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et/ou ancien pompier et/ou détenteur d'une qualification SSIAP3 ou plus.

Modalités d'évaluation :

- Collectives avec un jeu de questions/réponses orales.

Attestation / Diplôme :

- Signature du registre de sécurité,
- Attestation de stage délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.
- Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Nos locaux, nos prestations de conseils et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- En intra : L'accessibilité de la formation est vu de concert avec le client.

A savoir :

- Personnalisation de la prestation.

Tarif de groupe :

- Nous consulter.

Contact :

- Le secrétariat : 02.41.53.27.14.

Références :

- Autres instructions et/ou circulaires relatives aux établissements soumis aux mesures de sécurité mise en place par le gouvernement.
(Exemple : INSTRUCTION N° SG/HFDS/2016/340 du 4 novembre 2016 relative aux mesures de sécurisation dans les établissements de santé).

En cas d'attaque : **S'ÉCHAPPER – SE CACHER - ALERTER**

